

À

BULLETIN D'INFORMATION
VOLUME 31, NUMÉRO 3, AOÛT 2018



L'HEURE INTERNATIONALE



Comprendre ailleurs pour agir ici

credil.qc.ca

Photo : Mélanie Emond



SOMMAIRE

Fête interculturelle.....	3
Embaucher à l'étranger.....	4
Le tourisme solidaire.....	6
Où en sommes-nous avec la paix dans le monde?	7
Le CRÉDIL souligne l'appui de ses bénévoles	8



À l'heure internationale est le journal des membres du CRÉDIL. Il est publié quatre fois par année. Le CRÉDIL laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes.

RÉDACTION

Carl Thériault, Vicky Croisetière, Claudia Cobos, Guillaume Lamarre et Natacha Bherer.

MISE EN PAGE

Annie Demers

RÉVISION DES TEXTES

Lucie Aucoin

PHOTO EN PAGE COUVERTURE

Mélanie Emond, photographie

POUR NOUS ENVOYER VOS ARTICLES ET/OU VOS DONS :

CRÉDIL
101, rue Dugas
Joliette, QC, J6E 4G7
Tél.: (450) 756-0011 Téléc.: (450) 756-0489
Courriel : info@credil.qc.ca
No de charité : 11886 9452

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

À LA PRODUCTION DE CE BULLETIN :

Relations
internationales,
Francophonie



Immigration,
Diversité
et Inclusion



Les seuils d'immigration

Durant la dernière campagne électorale québécoise, nous avons entendu les différents partis mettre l'accent sur le seuil d'immigration au Québec, mais qu'en est-il vraiment et quelle en est son importance pour le Québec?

Tout d'abord, il est à noter qu'à travers « l'accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains » le Québec s'assure, depuis 1991, de la sélection des immigrants économiques et réfugiés (excluant les demandeurs d'asile et les regroupements familiaux) qu'il accueille chaque année. Le Québec est ainsi la seule province à exercer pleinement ses pouvoirs en ce domaine de compétence partagée avec le gouvernement fédéral (Québec 2016).

Au cours de la prochaine période (2019-2022), le gouvernement fédéral planifie une augmentation des seuils d'immigration pouvant aller jusqu'à 340 000 personnes en 2020 (ce qui représenterait 1% de la population canadienne), comparativement à environ 310 000 pour la présente période (2018). Le gouvernement fédéral justifie cette augmentation du seuil par la dénatalité, un besoin de main d'œuvre et pour des raisons humanitaires. Quant au Québec, conformément aux orientations gouvernementales adoptées en matière d'immigration pour la période 2017-2019, il prévoit accueillir entre 49 000 et 53 000 personnes immigrantes en 2018, comparativement à 52 388 personnes immigrantes pour 2017.

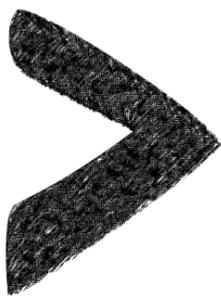
Conformément aux orientations de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) face au présent débat politique, le CRÉDIL est d'avis que « la diminution des seuils d'immigration ou le maintien des seuils actuels irait à contrecourant des politiques canadiennes et mettrait le Québec dans une situation d'isolationnisme en matière d'immigration. Par ailleurs, cela ferait augmenter l'immigration temporaire (par définition plus vulnérable) sans toutefois diminuer le nombre absolu de nouveaux arrivants présents sur le territoire québécois¹ ».

« Nous soutenons l'idée d'augmenter les niveaux d'immigration pour les 4 prochaines années au Québec. Une croissance des niveaux équilibrée en fonction d'objectifs économiques, humanitaires et linguistiques, afin d'éviter que le Québec ne s'isole et ne se déconnecte des politiques canadiennes en matière d'immigration. Cependant, il est impératif qu'une augmentation et même un maintien des niveaux d'immigration actuels soient accompagnés de mesures et de ressources financières additionnelles favorisant l'intégration des nouveaux arrivants, incluant la préparation de la société d'accueil² ».

Carl Thériault
Coordonnateur

¹⁻² TCRI, *Questionnements et propositions de la TCRI pour les partis politiques en matière d'immigration et d'intégration*, 2018.





FÊTE INTERCULTURELLE



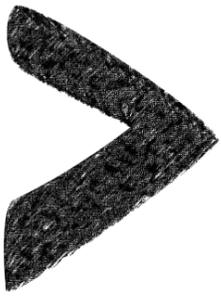
Le 9 juin dernier se déroulait la fête interculturelle du CRÉDIL, au parc Louis-Querbes à Joliette. L'événement a mobilisé plus de 300 personnes de tous âges. La journée ensoleillée présentait des kiosques de différents pays et de plusieurs partenaires notamment les Aînés sans frontière et le Centre d'amitié autochtone de Lanaudière.

Petits et grands ont pu se régaler de délicieuses bouchées dans les kiosques de la Colombie, de la Syrie, de la Côte d'Ivoire, du Népal, de la République Centrafricaine, de la République démocratique du Congo et du Burundi.



Les enfants ont pu s'amuser dans des jeux gonflables, avec un atelier de bricolage eco-responsable et en se faisant maquiller le visage. La journée s'est conclue par un spectacle haut en couleur alliant les traditions du Québec, d'Afrique, du Moyen-Orient, de l'Amérique Latine et ainsi que celles des premières nations. Pour vous replonger dans l'ambiance de la fête interculturelle, nous vous invitons à aller voir notre chaîne youtube :

https://www.youtube.com/channel/UCxI8goEYJn_Dfn1cZOY2nfQ



EMBAUCHER À L'ÉTRANGER



Crédit photo : www.horizoncanada.ca

Comme le Québec vit sa plus forte croissance économique en 15 ans, connaît un faible taux de chômage et que 1,3 million d'emplois seront à pourvoir d'ici 10 ans, l'immigration s'avère une des solutions pour soutenir le développement économique des entreprises et assurer le développement des collectivités du Québec.

De plus en plus, nous entendons parler de la pénurie de main-d'œuvre. Effectivement, dans plusieurs secteurs d'activité au Québec cela est une réalité. Cette rareté de main d'oeuvre autant spécialisée que non spécialisée, fait en sorte que des nombreuses entreprises doivent se tourner vers le dernier recours : embaucher sur une base temporaire des travailleurs étrangers afin de pourvoir plusieurs postes. Les employeurs qui souhaitent embaucher à l'étranger doivent se conformer aux conditions des programmes gouvernementaux conformément à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

Il s'agit d'un processus par lequel les employeurs, de manière générale, sont responsables de la partie administrative liée à l'obtention du permis de travail, les coûts, l'installation et l'intégration de ces travailleurs à la collectivité. Pour plusieurs entreprises cela représente un défi, car elles n'ont pas nécessairement les ressources ni l'expertise requise afin de répondre aux exigences de ces programmes.

« ...l'immigration s'avère
une des solutions pour
soutenir le développement
économique des
entreprises et assurer le
développement des
collectivités du Québec. »

« ...le CRÉDIL est un partenaire de choix pour les entreprises lanadoises... »



Photo: Jacques Nadeau Le Devoir/ Source photo : www.ledevoir.com

Dans ce contexte, fort de son expertise en matière d'accueil et d'installation, le CRÉDIL est un partenaire de choix pour les entreprises lanadoises lors de l'installation des travailleurs étrangers.

À ce jour, le CRÉDIL a été approché par quelques entreprises de la région dans la perspective de contracter les services de l'organisme en prévision de l'arrivée des travailleurs étrangers dont l'embauche est déjà en processus.

Devant cette réalité de plus en plus évidente, le CRÉDIL souhaite mettre à contribution son expertise auprès des employeurs de la région quant à l'installation des personnes immigrantes, facilitant à la fois le travail des entreprises et le processus d'intégration de ces nouveaux travailleurs.

Cette nouvelle offre de services se traduit concrètement par des services d'aide à l'installation, aide à l'obtention des documents essentiels ainsi que la formation en entreprise sur différents sujets tels que l'interculturalité, la vie au Québec, le choc culturel, le monde du travail québécois, etc.

Cette nouvelle perspective permettra au CRÉDIL d'accroître son champ d'intervention et d'atteindre en partie son objectif d'augmenter ses revenus autonomes.

Texte : Claudia Cobos

Source :

<http://www.midi.gouv.qc.ca/fr/presse/communiqués/com20180525.html>



Photo : Darryl Dyck, Archives La Presse canadienne / Source photo : www.lapresse.ca



LE TOURISME SOLIDAIRE



Texte de Guillaume Lamarre

Saviez-vous que le 27 septembre marque la journée mondiale du tourisme? En effet, chaque année, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) chapeaute cette journée en sélectionnant un enjeu spécifique afin de mieux illustrer la contribution réelle et potentielle du tourisme au développement durable. L'OMT, créé en 1979, a pour mission d'assurer la promotion du tourisme en tant que moteur de la croissance économique, du développement sans exclusion et de la durabilité environnementale. Le CRÉDIL utilise donc cette date afin de discuter des enjeux de solidarité internationale liés au tourisme et de vous présenter son projet de tourisme solidaire et durable au Togo.

L'OMT considère que le tourisme peut contribuer significativement à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU au-plan social, culturel, politique et économique. Cependant, plusieurs enjeux peuvent également nuire à l'atteinte de ces objectifs tels la forte croissance de la demande pour des activités touristiques, l'accessibilité grandissante aux voyages internationaux et le type de forfaits offerts. Par exemple, les activités proposées par de gros voyagistes ont souvent des impacts environnementaux importants qui sont ressentis par les populations locales alors que les profits ne se rendent pas jusqu'à eux. En outre, les activités touristiques contribuent fréquemment à l'effritement des cultures locales et des savoirs traditionnels. Il est donc important que les voyageurs s'informent sur les impacts de leurs voyages et qu'ils essaient de les minimiser.

Le tourisme solidaire et durable permet de réduire les impacts négatifs liés aux activités touristiques tout en assurant que les revenus générés contribueront de façon significative au développement des communautés locales. C'est dans cette optique que le CRÉDIL a contribué à la création d'un complexe écotouristique à Kusuntu, au Togo, avec son partenaire l'Association découverte Togo profond (ADETOP). Lors du projet Québec sans frontière (QSF) de l'été 2018, les participants QSF, les membres de l'ADETOP et les gens de la communauté ont pu participer à l'inauguration officielle des cases de l'écologie. Le site est maintenant ouvert pour que des visiteurs puissent s'y loger.

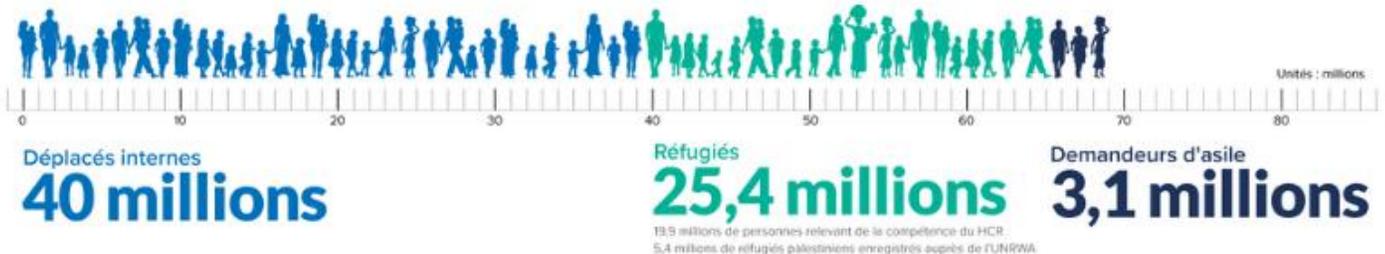
Un tel projet, qui s'inscrit dans la logique du tourisme solidaire et durable, permettra d'assurer que les profits restent dans la communauté et qu'une part de ceux-ci seront réinvestis dans des actions de développement durable pour la région. D'autre part, les activités proposées par l'ADETOP permettent aux voyageurs d'entrer en contact avec la culture togolaise et favorisent l'échange interculturel dans un climat de respect mutuel.

Certaines organisations spécialisées dans le domaine peuvent vous conseiller. Par exemple, l'organisation Village Monde (<https://villagemonde.com/>), partenaire québécois dans la préparation des participants au projet QSF au Togo, a développé un mécanisme de certification qui permet d'identifier plus facilement les initiatives en tourisme solidaire. Lorsque vous planifierez votre prochain voyage, le CRÉDIL vous invite à songer à l'impact que vous désirez laisser après votre passage, à vous informer auprès d'organismes compétents et à orienter vos choix en conséquence.



OÙ EN SOMMES-NOUS AVEC LA PAIX DANS LE MONDE?

68,5 millions de personnes déracinées à travers le monde



Source: HCR / 19 juin 2018 

Le 21 septembre, nous soulignons la journée internationale de la paix, une date dont nous sous-estimons encore trop l'importance. À ce jour, nous ne comptons pas moins de 25 conflits armés majeurs dans le monde selon le Global Conflict Tracker, dont 24 seraient au *statu quo* ou en train de se détériorer. En conséquence, on comptait 68,5 millions de personnes déracinées dû à un conflit armé en 2017, dont la moitié serait des enfants. Selon le Global Peace Index, chaque année, les conflits armés feraient plus de 150 000 morts de manière directe (causés par les combats) ou de manière indirecte (où les combats limitent l'accès aux ressources alimentaires et médicales nécessaires pour lutter contre la malnutrition et les épidémies de choléra, entre autres).

Le conflit au Yémen reflète d'ailleurs cette triste réalité. Sévissant depuis 5 ans, il a engendré la pire crise humanitaire au monde causée par l'être humain. Le Collectif Échec à la guerre nous rappelle d'ailleurs que cette guerre a non seulement causé la mort de plus de 10 000 personnes, mais que plus de 8,4 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire, que près de 400 000 enfants de moins de 5 ans sont atteints de malnutrition aiguë et que 1,1 million de cas de choléra ont été recensés depuis avril 2017.

Que font donc nos gouvernements face à de telles tragédies ?

Au mieux, pas grand-chose ; au pire, ils enveniment la situation. Effectivement, selon le Global Peace Index, le financement des opérations de maintien de la paix aurait chuté drastiquement au cours des dix dernières années alors que les dépenses militaires, quant à elles, ont été maintenues ou ont connu une légère baisse.

Par ailleurs, la contribution du Canada aux opérations de maintien de la paix n'a cessé de chuter depuis le début de la Par ailleurs, la contribution du Canada aux opérations de maintien de la paix n'a cessé de chuter depuis le début de la décennie

1990 en enregistrant un record historique de seulement 34 militaires canadiens en maintien de la paix pour l'année 2015. Il faut se rappeler que le maintien de la paix était à l'origine une idée promue par le Canada sous Lester B. Pearson qui a contribué à la création des Casques bleus en 1956. On est aujourd'hui bien loin du rôle du Canada pour la paix d'il y a 60 ans.

Quant aux dépenses militaires canadiennes, il est prévu qu'elles augmentent de façon considérable au cours de la prochaine décennie alors qu'elles devraient passer de 19 milliards actuellement à 32 milliards en 2027. Le pays est d'ailleurs situé au 14^e rang en termes de dépenses militaires au niveau mondial. Pourtant, bien que le gouvernement Trudeau ait réinvesti dans le Ministère des anciens combattants, les vétérans et leurs familles ressentent toujours les conséquences de près de 10 ans de coupures draconiennes du gouvernement Harper ayant causé la fermeture de nombreux centres de services régionaux.

Et qu'est-ce que ça peut avoir comme impact sur nous à Joliette tout ça ?

Que nous le voulions ou non, Joliette est une terre de refuge assurant une vie stable et sécuritaire pour des familles ayant connu de graves traumatismes. Or, les régions sont caractérisées par un manque de services adaptés et spécialisés en traumatismes de guerres. Les personnes en situation de refuge au Québec peuvent bénéficier de suivis auprès du RIVO ; un organisme travaillant auprès des victimes de violences organisées. Cependant, puisque leurs bureaux sont situés à Montréal, l'accès aux services pour les personnes vivant en régions éloignées est difficile. Cependant, puisque leurs bureaux sont situés à Montréal, l'accès aux services pour les personnes vivant en régions éloignées est difficile.

Suite page 8 ►

Il est donc primordial que tous les paliers de gouvernement prennent des mesures claires pour améliorer le financement des organismes venant en aide auprès des personnes en situation de refuge (réfugiés et demandeurs d'asile) pour une offre de service juste et équitable pour toutes et tous. Du côté des anciens combattants en région péri-urbaine, nous remarquons la même tendance, où l'expertise est confinée à l'Hôpital des anciens combattants, aujourd'hui appelé l'hôpital Sainte-Anne, situé à Sainte-Anne de Bellevue. Un meilleur accompagnement pour les victimes de traumatismes dans les conflits armés passe par un meilleur financement global de nos institutions de santé et de services sociaux pour faire en sorte que les intervenantes et intervenants bénéficient des outils nécessaires pour mener à bien leur travail et aider leur clientèle.

Ça vous choque? Nous aussi, mais nos actions peuvent changer les choses. Le CRÉDIL vous invite à vous mobiliser pour la campagne du coquelicot blanc. Cette initiative du Collectif échec à la guerre vise à sensibiliser la population et les décideurs publics sur les conséquences d'une militarisation en croissance, et ce, tant pour les vétérans que pour les victimes civiles.

Nous avons dépassé toutes les limites acceptables d'une économie basée sur la croissance du marché des armes à feu.

Nous vous invitons donc à porter le coquelicot blanc jusqu'au 11 novembre prochain. Nous vous invitons aussi à solliciter vos élus à prendre parole et à dénoncer l'augmentation de la militarisation dans le monde. Pour honorer la mémoire de toutes les victimes de conflits armés, qu'elles soient civiles ou militaires. Pour exiger des services de soins de santé et de services sociaux locaux adaptés aux victimes de traumatismes de guerre, qu'elles soient civiles ou militaires. Et finalement, pour se rappeler que derrière tous ces chiffres et ces statistiques, des humains se tiennent fièrement, bien qu'ils aient pu subir des agressions brimant leurs droits fondamentaux.

Pour en apprendre plus sur le Collectif échec à la guerre ou pour vous procurer votre coquelicot blanc, rendez-vous à echealaguerre.org. ■

Vicky Croisetière
Chargée de programmes ÉCM

LE CRÉDIL SOULIGNE L'APPUI DE SES BÉNÉVOLES

C'est le 28 juin dernier qu'a eu lieu le souper annuel de reconnaissance des bénévoles du CRÉDIL. L'équipe était heureuse d'accueillir dans la Maison la vingtaine de bénévoles qui ont répondu à l'invitation. La fête a débuté par une activité «brise-glace» afin de permettre à tous de faire connaissance et d'échanger. Nous avons ensuite pu partager autour d'un repas.



Merci encore de tout cœur à nos nombreux bénévoles, qui multiplient les actions et le rayonnement de notre organisme, année après année.

Au nom du comité organisateur de la
Fête interculturelle du CRÉDIL

MERCI

à Monsieur Gabriel Ste-Marie
député fédéral de Joliette
pour sa contribution à l'événement



Gabriel Ste-Marie
Député fédéral de Joliette

Circonscription
436, rue Saint-Viateur
Joliette (Québec) J6E 3B2

Tél. : 450 752-1940
Télééc. : 450 752-1719
S. F. : 1 800 265-1940

gabriel.ste-marie@parl.gc.ca

